

# Glossaire

## **Accountability : Responsabilité de rendre compte (Redevabilité)**

Obligation de rendre compte du fait que le travail a été conduit selon les règles et les normes convenues, ou obligation de rendre compte de façon claire et impartiale sur les résultats et la performance, au regard du mandat et/ou des objectifs fixés. Cela peut exiger une démonstration précise, voire juridique, que le travail a été accompli selon les termes du contrat. Remarque : dans le contexte du développement, le terme peut concerner l'obligation des partenaires à agir selon des responsabilités clairement établies, un partage des rôles et des performances attendues, souvent dans le respect d'une gestion prudente des ressources. En ce qui concerne les évaluateurs, le terme évoque la responsabilité de fournir des appréciations de performance et des rapports d'avancement précis, impartiaux et crédibles. Pour les décideurs et les gestionnaires du secteur public le devoir de rendre compte s'effectue envers les contribuables et les citoyens.

## **Activity : Activité**

Actions entreprises ou travaux menés en vue de produire des réalisations spécifiques. L'activité mobilise des ressources telles que des fonds, une assistance technique et d'autres types de moyens.

## **Baseline : situation de référence**

La situation de référence est disponible pour rappeler l'état d'origine afin de pouvoir effectuer une comparaison avec la situation actuelle.

## **Beneficiaries : Bénéficiaires**

Individus, groupes ou organisations qui bénéficient de l'action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non.

## **Country Programme Action Plan (CPAP): Plan d'Action de Programme Pays**

Le Plan d'action pour la mise en œuvre des programmes de pays est l'accord formel entre le gouvernement et le PNUD pour la mise en œuvre du Programme de pays. Les résultats du CPAP sont directement dérivés du Common Country Assessment – CCA, de l'UNDAF et du programme de pays

## **Country Programme Board : Comité de Programme de pays**

Le Comité de programme de pays est responsable du contrôle du CPAP, de la réalisation du programme de pays et de l'intégration des résultats individuels au sein du PNUD. Le Comité de programme de pays est composé au moins du Directeur de programme et du partenaire d'exécution. C'est un mécanisme de consultation et de prise de décisions consensuelles de gestion pour des questions de programme.

## **Country Programme Document (CPD) : Document de Programme de Pays**

Le document de programme de pays est un instrument multi-annuel de programmation où le gouvernement et le PNUD établissent les principaux centres d'intérêt pour la coopération, les objectifs et les résultats attendus, les partenaires qui y contribuent et les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs et résultats.

## **Common Country Assessment (CCA) : Bilan Commun de Pays**

Le bilan commun de pays (CCA) est un instrument commun du système des Nations Unies ayant pour objet d'analyser la situation du développement national et de repérer les principaux problèmes de développement en mettant l'accent sur la Déclaration du Millénaire, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les obligations contractées au titre de traités internationaux et les autres objectifs de développement dont il a été convenu au niveau international.

## **Effectiveness : Efficacité (Succès, réussite)**

Mesure selon laquelle les objectifs de l'action de développement ont été atteints, ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative.

## **Efficiency : Efficience**

Mesure selon laquelle les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) sont converties en résultats de façon économe.

## **Evaluation : Évaluation**

Appréciation systématique et objective d'un projet, d'un programme ou d'une politique, en cours ou terminé, de sa conception, de sa mise en oeuvre et de ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et l'accomplissement des objectifs, l'efficience en matière de développement, l'efficacité, l'impact et la durabilité. Une évaluation devrait fournir des informations crédibles et utiles permettant d'intégrer les leçons de l'expérience dans le processus de décision des bénéficiaires et des bailleurs de fonds. Le terme « évaluation » désigne également un processus aussi systématique et objectif que possible par lequel on détermine la valeur et la portée d'une action de développement projetée, en cours ou achevée.

## **Executive : Direction**

La Direction est responsable du projet, soutenue par le bénéficiaire et le fournisseur. Le rôle de la Direction est d'assurer que le projet est focalisé pendant toute sa durée sur la réussite de ses résultats et la réalisation de ses objectifs et produits qui contribueront aux résultats de plus haut niveau (la Direction doit garantir que le projet offre un bon rapport qualité/prix, assurant une approche consciente des coûts et équilibrant les demandes des bénéficiaires et fournisseurs.

## **Impacts : Impacts**

Effets à long terme, positifs et négatifs primaires et secondaires, induits par une action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non.

**Implementing Partner : Partenaire de mise en œuvre**

Le partenaire de mise en œuvre est l'entité gouvernementale directement responsable de la part du gouvernement dans chaque projet assisté par le PNUD. En concertation avec le Partenaire d'exécution, le partenaire de mise en œuvre désigne son représentant pour chaque projet, lequel exécutera le rôle et les fonctions soit du bénéficiaire principal soit du fournisseur principal dans le Comité de projet. Le Partenaire de mise en œuvre est habituellement le ministère responsable dans les domaines que traite le projet.

**Indicator : Indicateur**

Facteur ou variable, de nature quantitatif ou qualitatif, qui constitue un moyen simple et fiable de mesurer et d'informer des changements liés à l'intervention ou d'aider à apprécier la performance d'un acteur du développement.

**Inputs : Ressources (Moyens, intrants)**

Moyens financiers, humains et matériels utilisés pour l'action de développement.

**Lessons learned : Enseignements tirés**

Généralisations, établies à partir de circonstances spécifiques relatives à des évaluations de projets, de programmes ou de politiques permettant de tirer des enseignements lus larges. Souvent les leçons soulignent les points forts et les points faibles dans la préparation, la conception et la mise en oeuvre, qui ont un effet sur la performance, les résultats et l'impact.

**Logical framework (Logframe) : Cadre logique**

Outil visant à améliorer la conception des actions, le plus souvent au niveau des projets. Cela suppose d'identifier les éléments stratégiques (ressources, extrants, réalisations, impacts) et leurs relations causales, les indicateurs, ainsi que les facteurs extérieurs (risques) qui peuvent avoir une influence sur le succès ou l'échec de l'action. Il facilite ainsi la conception, l'exécution et l'évaluation d'une intervention de développement.

**Monitoring : Suivi**

Processus continu de collecte systématique d'informations, selon des indicateurs choisis, pour fournir aux gestionnaires et aux parties prenantes d'une action de développement en cours, des éléments sur les progrès réalisés, les objectifs atteints et l'utilisation des fonds alloués.

**Outcome : Effet**

Changement escompté ou non, attribuable directement ou indirectement à une action.

**Outcome Board : Comité des résultats**

Le rôle de ce comité est de contrôler la réalisation de chaque résultat attendu dans chaque composante du programme en gérant l'interdépendance des différents projets qui contribuent à la réalisation du résultat. Les membres du comité sont le PNUD et les partenaires de développement clé.

**Outputs : Produit**

Biens, équipements ou services qui résultent de l'action de développement. Le terme peut s'appliquer à des changements induits par l'action qui peuvent conduire à des effets directs.

**Performance : Performance**

Mesure selon laquelle l'action de développement, ou un partenaire, opère selon des critères, des normes, des orientations spécifiques, ou obtient des résultats conformes aux objectifs affichés ou planifiés.

**Performance indicator : Indicateur de performance**

Indicateur permettant de vérifier les changements intervenus en cours d'action ou les résultats obtenus par rapport à ce qui était planifié.

**Programme Manager : Directeur / Directrice du Programme**

Fonction du Représentant Résident du PNUD qui endosse la responsabilité principale de la gestion réussie et de l'obtention des résultats du programme. À travers la gestion du cycle de vie du programme, cette fonction apprécie si les progrès sous forme d'intervention du projet continuent à se conformer aux résultats du programme en produisant des résultats selon les attentes, au moyen d'une gestion efficace des ressources.

**Project Assurance : Assurance du Projet**

La fonction d'Assurance du projet apporte un appui au Comité de projet et au Comité des résultats en exécutant des fonctions objectives et indépendantes de contrôle et de suivi. Pendant le processus de mise en œuvre d'un projet, cette fonction assure que la gestion et la réalisation des étapes importantes appropriées se font selon des normes élevées de qualité, ainsi que dans les limites du seuil de tolérance établi. L'assurance du projet devra alerter le Comité de toute déviation par rapport à ce seuil.

**Project Board : Comité de Projet**

Le Comité de projet représente le groupe responsable des décisions relatives à l'orientation d'un projet lorsque des directives sont sollicitées par le Chef de projet. Des

revues du projet sont effectuées par ce groupe à des points de décision déterminés pendant la durée du projet, ou lorsque le Chef de projet les juge nécessaires.

Le comité de projet est nommé est responsable du suivi régulier de la mise en œuvre du projet, des décisions relatives à l'orientation du projet, et de donner au chef de projet des directives sur la mise en œuvre efficace du projet, y compris l'approbation des révisions.

Le Comité de projet représente le groupe responsable des décisions de la direction pour un projet lorsque des directives, de la part du gestionnaire de projet, sont nécessaires, y compris l'approbation des révisions du projet.

Les examens de garantie du projet par ce groupe sont effectués à des points de décision déterminés pendant la durée du projet, ou lorsque le Gestionnaire de projet les juge nécessaires

Le Chef de Projet consultera aussi ce groupe pour les décisions lors du dépassement des tolérances du projet, ainsi que pour toute question liée à la mise en oeuvre, ou tout changement relatif à la conception ou à la portée du projet.

Ce groupe comporte trois fonctions : une Direction, un Fournisseur principal et un Bénéficiaire principal.

### **Project Developer : Développeur de Projet**

Le développeur de projet est un consultant extérieur ou un fonctionnaire du PNUD qui mène le processus de définition de projet et prend la direction de l'exécution de toutes les activités relatives à cette définition, en particulier la finalisation du document de projet et des différents plans.

### **Project Manager : Chef de Projet**

Le Chef de projet est la personne responsable de la gestion quotidienne et des décisions concernant le projet, Le Chef de projet est responsable de la gestion du projet au quotidien et à plein temps, au nom du Comité de projet, et en tenant compte des contraintes imposées par ce Comité. Sa responsabilité principale est la production des résultats escomptés par le projet et décrits dans le document de projet, selon les normes de qualité requises, et en prenant en compte les spécificités et contraintes de temps et de coûts imparties.

Le Chef de projet travaille sous la supervision directe du Directeur national du projet, et sous l'autorité du Comité de projet, selon les normes établies par ce comité.

### **Project Support : Appui au Projet**

L'appui au projet fournit au Chef de projet un appui administratif et de gestion, tel que requis par les besoins du projet ou du Chef de projet.

### **Project evaluation : Évaluation de projet**

Évaluation d'une action de développement individuelle conçue pour atteindre des objectifs spécifiques avec des ressources et un plan de travail déterminés, souvent dans le cadre d'un programme plus large.

**Purpose : But**

Objectif énoncé relatif au projet ou au programme de développement.

**Quality Assurance : Assurance qualité**

L'assurance qualité couvre toute activité concernant l'appréciation et l'amélioration des mérites et de la valeur d'une action de développement, ou le respect de normes préétablies.

**Relevance : Pertinence**

Mesure selon laquelle les objectifs de l'action de développement correspondent aux attentes des bénéficiaires, aux besoins du pays, aux priorités globales, aux politiques des partenaires et des bailleurs de fonds.

**Results : Résultats**

Extrants (produits), réalisations ou impacts (escomptés ou non, positifs et/ou négatifs) d'une action de développement.

**Results Chain : Chaîne des résultats**

Suite de relations de cause à effet qui mènent d'une action de développement à l'atteinte des objectifs. La chaîne des résultats commence par la mise à disposition des ressources, se poursuit par les activités et leurs extrants. Elle conduit aux réalisations et aux impacts, et aboutit à une rétroaction. Dans quelques agences d'aide le public concerné fait partie de la chaîne des résultats.

**Results and ressources framework (RRF): Cadre de résultats et de ressources (CRR)/Cadre logique**

Représentation logique expliquant comment l'objectif de développement peut être atteint en prenant compte des relations causales et des hypothèses implicites.

**Results-Based Management (RBM) : Gestion axée sur les résultats**

Stratégie de management orientée vers la performance, la réalisation d'extrants et l'accomplissement d'effets directs.

**Review : Examen/revue**

Appréciation de la performance d'une action, périodiquement ou de façon ad hoc.

**Risk analysis : Analyse des risques**

Analyse ou appréciation de facteurs (appelés hypothèses dans le cadre logique) qui contribuent, ou pourraient contribuer, à l'atteinte des objectifs d'une intervention donnée. Examen détaillé des conséquences non voulues et négatives qu'une action de développement pourrait avoir sur la vie humaine, la santé, la propriété ou l'environnement. Processus visant à identifier systématiquement les conséquences indésirables et les risques, avec quantification de leur probabilité d'apparition et leur impact prévisible.

**Stakeholders : Parties prenantes (Protagonistes)**

Agences, organisations, groupes ou individus qui ont un intérêt direct ou indirect dans l'action de développement ou dans son évaluation.

**Senior beneficiary : Bénéficiaire principal**

Le Bénéficiaire principal est le membre du comité de projet qui assure la réalisation de bénéfices du point de vue des bénéficiaires du projet. Ce rôle peut être tenu par les représentants du gouvernement ou de la société civile. Le Bénéficiaire principal est responsable de contrôler que les solutions correspondent aux besoins exprimés, dans les contraintes du projet. Ce rôle représente les intérêts de tous ceux qui bénéficieront du projet, ou ceux pour qui les livrables résultant des activités réaliseront des objectifs spécifiques. Le bénéficiaire évalue le progrès par rapport aux objectifs prévus et aux critères de qualité.

**Senior provider : Fournisseur principal**

Le fournisseur principal est le membre du comité de projet qui fournit des directives en ce qui concerne la faisabilité technique du projet. Cette fonction peut être tenue par un représentant du partenaire de mise en œuvre et/ou du PNUD.

Le Fournisseur principal représente les intérêts des parties qui fournissent un appui financier et/ou technique au projet (élaboration, développement, facilitation, achats, mise en œuvre). La fonction principale du fournisseur au sein du Comité de projet est de fournir du conseil par rapport à la viabilité technique du projet. Son rôle doit avoir l'autorité d'acquiescer et garantir les ressources des fournisseurs requises. Si nécessaire, plus d'une personne pourrait remplir ce rôle.

**Target group : Groupe cible (Population cible)**

Personnes ou organisations au bénéfice desquelles l'action de développement est entreprise.

**Terms of reference : Termes de référence (Cahier des charges)**

Document écrit présentant le but et le champ de l'évaluation, les méthodes à utiliser, les références permettant d'apprécier la performance ou de conduire les analyses, les ressources et le temps nécessaires, ainsi que les conditions de présentation des

résultats. Une autre expression parfois utilisée avec la même signification est le « mandat ».

**United Nations Country Team (UNCT): Equipe de pays des Nations Unies**

L'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) est le groupe de représentants des organismes, fonds et programmes de l'Organisation, résidents ainsi que non résidents, qui œuvre dans un pays donné sous la direction du coordonnateur résident.

**United Nations Development Assistance Framework (UNDAF) : Cadre d'Assistance des Nations Unies au Développement**

L'UNDAF est le cadre stratégique commun des activités de programmes de l'équipe de pays des Nations Unies (United Nations Country Team – UNCT). Il définit la réponse collective, cohérente et intégrée de l'UNCT aux priorités retenues dans le cadre de développement national